



Annulée un contract resolys obseque

Par **chiffonette**, le 11/06/2011 à 10:34

Bonjour,
URGENT je desire pour probleme pécuniere annulée mon contract obseques

(resolys)BANQUE POSTALE

ouvert depuis bientot deux ans mes moyens ne me permette plus de

pouvoir regler mes echeances

(mal informé a l'ouverture)

combien on t'il le droit de me reternir sur la somme deja versé (sil me

rembourse) comme c'etait dit a l'ouverture que lon pouvait l'arretee A TOUT

MOMENT ET recuperee notre argent mais nom pas parler des frais qui me

serais retenu

je vous remercie bonne journée

Par **mimi493**, le 11/06/2011 à 12:40

Lisez le contrat